

Vos questions / nos réponses

# Dispistage Salivaire THC

Par [Profil supprimé](#) Postée le 28/08/2012 13:04

Bonjour,

J'ai 20 ans, je me suis fait enlever mon permis de conduire il y a de ça 6 mois pour conduite sous l'emprise de stupéfiant. Étais je sous l'emprise ? Non car je n'avais pas fumé depuis 1 jours mais cela est un autre debat ...

Depuis j'ai stoppé toute consommation de drogue, et cela fait plus de 6 mois que je suis clean.

Cependant voila, même si je sais que cette période est derrière moi j'aimerais pouvoir refumer un joint, meme si se n'ai qu'un seul dans le mois car après tout pour moi c'est comme un bon vers de Cognac.

Cependant une nouvelle suspension de mon permis me fait énormément peur. C'est pour cela que j'aimerais savoir si vous seriez me dire combien de temps le THC reste repérable dans la salive ?

Cordialement,

---

**Mise en ligne le 28/08/2012**

Bonjour,

En l'état actuel des choses il est difficile de dire pendant combien de temps le THC reste précisément détectable dans la salive. Cela peut aller de une à quelques heures suivant une consommation. Il est difficile d'être plus précis, car les études réalisées à ce jour presentent des résultats variables. De plus, les témoignages que nous pouvons recueillir sont bien trop contradictoires pour que nous puissions délivrer une information fiable. Le mieux étant quand même de s'abstenir de conduire dans les heures qui suivent une consommation.

Cordialement

---

**En savoir plus :**

- [Fiche sur le cannabis](#)